

Le 28 août 2025

Centre Culturel de Verchères
92 Mnt Calixa-Lavallée, Verchères,
Québec J0L 2R0

Facture - 7211 - (dépôt)
Projet : Xenon_Centre Culturel de Verchères (2025-06-27)
Réf : Erik Leblanc - direction@ccdvercheres.ca

Dépôt pour projet d'enseigne

- Dépôt pour projet - Xenon_Centre Culturel de Verchères (2025-06-27)
- Voir croquis - XENON_(croquis)_Centre Culturel de Verchères_V1
- Dépôt de 50% sur un montant de 10 635.00 \$: **5 317.50 \$**

*** La réalisation d'un visuel par un graphiste n'est pas incluse dans le 50% de dépôt. Cet élément sera facturé sur la facture finale.*

*** La production ne pourra pas débiter avant la réception du dépôt. Ce dépôt n'est pas remboursable.*

*** Le paiement final devra être effectué avant l'installation du projet. Vous pouvez payer celui-ci d'avance ou au moment de l'installation. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer si nos techniciens doivent attendre afin de recevoir le paiement ou si nous devons reporter l'installation.*

SOUS-TOTAL :	5 317.50 \$
TPS – 79741 3325 RT0001 :	265.88 \$
TVQ – 12233 23894 TQ0001 :	530.42 \$
FACTURE TOTALE :	6 113.80 \$

CONDITIONS : Les produits demeurent la propriété de Xénon Enseignes & Éclairage jusqu'au paiement complet de la facture. Après 30 jours, Xénon Enseignes & Éclairage se réserve le droit de facturer 2% par mois d'intérêts (27% par an) sur tout solde dû, et ce à partir de la date de facturation. L'obtention du permis municipal ainsi que l'alimentation principale de l'enseigne sont de la responsabilité du client.